

Niyibizi néfémie

lettre

28171 1986

1 Page 1 doc

MURIBIZI Nchémie  
C/o SOHIRWA  
B.P. 266 KIGALI

Kigali, ce 28/07/86

Date d'entrée	28/7/86
A traiter par	classé 5/8/86
N° classement	493/86/Pela

Monsieur le Directeur Général  
de la SOHIRWA  
B.P. 266 KIGALI

Objet: Facture injustifiée.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance de ma profonde indignation face à la facture de 4.832 FRs (quatre mille huit cent trente-deux francs rwandais) m'infligée par les services de la comptabilité pour payer un disque d'embrayage de la Mazda AB 2560.

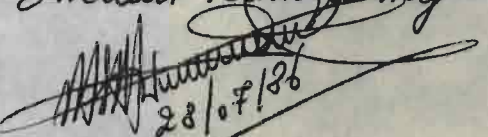
En effet, c'est une affaire qui date de février 1986. Il n'y a pas eu, entre moi et les services concernés, aucune correspondance à ce sujet, et aucune note de débit ne m'a été donnée. D'après la correspondance qui a eu lieu entre le chauffeur de ladite Mazda et la direction, ressort ce qui suit :

- ce véhicule avait ce défaut depuis bien longtemps.
- On ne sait pas répartir les responsabilités.

C'est pourquoi je vous demanderais de bien vouloir considérer cet incident comme une panne ou usure courante et d'annuler cette facture établie sur des bases purement subjectives.

Dans l'espoir d'une suite favorable à ma requête, veuillez, après, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma franche collaboration.

C.P.I. - Monsieur le Président du comité des  
Associés de la SOHIRWA ✓  
- Monsieur le D.A.F.  
- Comptabilité.

Inf. MURIBIZI Nchémie  
Directeur Technique Adjoint  
  
28/07/86